

Site Natura 2000 FR7200695 "Réseau hydrographique du Lisos"

Tome 6 : Fiches habitats / espèces

Document d'objectifs



2012

Structure opératrice :





Site Natura 2000 FR7200695 "Réseau hydrographique du Lisos"

Tome 6 : Fiches habitats / espèces

Structure opératrice :



Chargés de missions :

- Chargés de missions : Benoit Duhazé, Marion Souriat
- Stagiaire du CEN Aquitaine : Marion Cayre

Chargée de secteur

Julie Walker

Illustrations

Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) (C. Maizeret)
Tapis à *Caltha palustris* / Cours d'eau (B. Duhazé)

Document d'objectifs

Fiches habitats



FORÊTS ALLUVIALES À *ALNUS GLUTINOSA* ET *FRAXINUS EXCELSIOR**

(*Alno-padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Classe : *Quercus roboris-Fagetalia sylvatica*

► Ordre : *Populetalia albae*

→ Alliance : *Alno-padion*

Code EUR27 : 91E0-8* - 91E0-11*

Code CORINE Biotopes : 44.3



Composition floristique caractéristique de l'habitat

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)

Laîche pendante (*Carex pendula*)
Prêle géante (*Equisetum telmateia*)
Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
Benoît commune (*Geum urbanum*)
Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)

Caractéristiques stationnelles

Habitat installé sur des sols alluvionnaires riches en éléments nutritifs, situé dans les secteurs mal drainés en lit majeur des cours d'eau du périmètre et subissant une inondation hivernale avec des dépôts d'alluvions.

Sur le site, deux types de faciès ont été identifiés :

- **Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux (91E0-8)** qui se trouvent sur les bords immédiats des petits ruisseaux des vallons et au niveau des sources et des suintements. La strate herbacée est dominée par les Laîches (*Carex remota*, *Carex pendula*).

- **Aulnaies à hautes herbes (91E0-11)** qui se trouvent sur les bourrelets alluviaux et souvent en mosaïque avec d'autres boisements humides : chênaies de fond de vallon (41.2), aulnaies marécageuses (44.91).

Intérêts écologiques et valeur patrimoniale

Classé prioritaire au niveau européen, ce type d'habitat est résiduel et de faible étendue spatiale. Habitat à très haute valeur patrimoniale sur le site, il structure le paysage et s'intègre dans un complexe d'habitats variés offrant de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales. Il est en outre fréquenté par le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) qui est une espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats. Il constitue des groupements végétaux et une flore rares du fait de la répartition limitée à une partie du linéaire du cours d'eau. Par ailleurs, la forêt alluviale offre une protection mécanique des berges, un ombrage des cours d'eau et des abris offerts à la faune aquatique, par le chevelu racinaire des arbres riverains. Il joue un rôle tampon pour les cours d'eau vis à vis des pollutions en provenance des bassins versants.

Organisation spatiale de l'habitat sur le site

Surface totale : 80,75 hectares (11,69% de la surface du site)

Cet habitat est bien représenté sur le Lisos. Il est réparti régulièrement le long du cours d'eau et constitue la plupart du temps la part principale de la mosaïque d'habitat de la ripisylve. Il occupe rarement la partie supérieure de la berge et le lit majeur car de profondes perturbations l'a totalement fait disparaître au profit des zones agricoles. Ce corridor forestier est dans sa grande majorité continu sur tout le linéaire de la rivière. Parfois, il est absent du lit mineur et ce sont alors les forêts en lit majeur qui assurent la continuité du corridor biologique. Cet habitat est souvent en complexe avec des secteurs plus humides d'aulnaies marécageuses et de mégaphorbiaies. Il est cependant réduit à sa plus simple expression en certains endroits sous la forme d'un linéaire étroit ne dépassant pas trois mètres de largeur.

Diagnostic écologique

La méthode de bio-évaluation a été développée sur la base de quatre critères d'ordre biologique et écologique. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

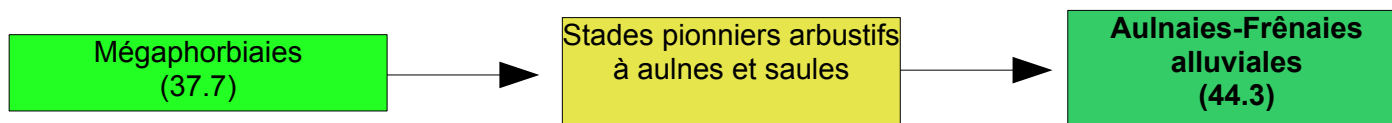
Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	32,5	40%	Nulle	40,82	51%	Progressive	15,87	20%
Moyenne	16,56	21%	Moyenne	22,34	28%	Stable	64,08	79%
Mauvaise	31,69	39%	Forte	17,59	22%	Régressive	0,79	1%

- ETAT DE CONSERVATION MOYEN -

Valeur moyenne de l'état de conservation
2,06

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	34,2	42%
Moyen	17,72	22%
Mauvais	28,82	36%
Très mauvais	0	0%

Dynamique de la végétation



Intérêt écologique pour le Vison d'Europe

La méthode de qualification de l'intérêt écologique d'un habitat a été réalisée à dire d'expert sur la base des ses caractéristiques stationnelles et de son état de conservation. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

Intérêt pour le vison d'Europe	Surface (ha)	Taux
Fort	40,14	50%
Moyen	12,42	15%
Faible	28,18	35%

Principales menaces

- Coupes franches avec apparition des stades de régénérescence : clairières forestières (31.87) et la colonisation par le robinier (83.324)
- Drainage : assèchement du milieu avec évolution régressive vers un fourré (31.8)
- Plantations de peupliers

Préconisation de gestion

- Maintien d'une bande de feuillue riveraine permanente et de largeur suffisante
- Gestion des peuplements de feuillus existants en futaie irrégulière
- Restauration raisonnée des linéaires de forêt riveraine discontinus
- Maintien et entretien des cépées contribuant à la fixation des berges et procurant des caches à la faune
- Maintien du bon fonctionnement de l'hydrosystème

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire*

(*Festuco-Brometalia*)

Classe : *Festuco valesiacae-Brometea erecti*

► **Ordre : *Brometalia erecti***

→ **Alliance : *Mesobromion erecti***

Code EUR27 : 6210

Code CORINE Biotopes : 34.32



Composition floristique caractéristique de l'habitat

Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)

Brize intermédiaire (*Briza media*)

Laîche glauque (*Carex flacca*)

Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)

Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*)

Centaurée jaune (*Blackstonia perfoliata*)

Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

Brome érigé (*Bromus erectus*)

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat est installé sur des sols plus ou moins profonds sur des roches mères carbonatées et des sols pauvres (rendzines ou sols rendziniiformes). Il s'installe sur des pentes faibles à moyennes plus rarement raides et à la faveur d'expositions chaudes. Il s'agit de végétation secondaire issue de déforestations historiques anciennes et entretenues par des systèmes pastoraux extensifs hérités des traditions de parcours ovin. Il est inscrit généralement dans des potentialités de forêts thermophiles à caractère méditerranéen du *Quercion pubescenti-sessiliflorae*. Il est en général remarquable pour sa richesse en orchidées.

Intérêts écologiques et valeur patrimoniale

D'une manière générale, les pelouses calcicoles présentent une grande valeur patrimoniale car elles témoignent de pratiques agropastorales anciennes et abritent souvent une faune et une flore rares et menacées. Ainsi ces habitats participent grandement à la biodiversité des complexes pastoraux. De plus, elles connaissent encore à l'heure actuelle une forte régression spatiale. Elles présentent aujourd'hui un caractère relictuel. Elles possèdent une bonne diversité floristique avec notamment la présence d'une grande diversité d'orchidées.

Organisation spatiale de l'habitat sur le site

Surface totale : 1,88 hectares (0,27% de la surface du site)

Sur le Lisos, cet habitat est uniquement présent sur la commune de Grignols.

Diagnostic écologique

La méthode de bio-évaluation a été développée sur la base de quatre critères d'ordre biologique et écologique. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

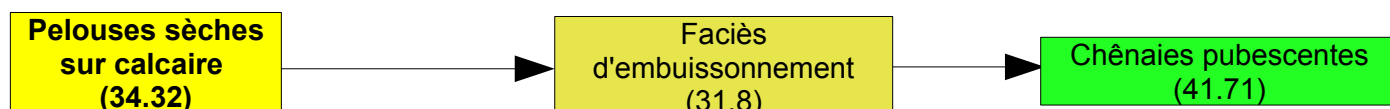
Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	0	0%	Nulle	0	0%	Progressive	0	0%
Moyenne	1,55	82%	Moyenne	0,34	18%	Stable	0	0%
Mauvaise	0,34	18%	Forte	1,55	82%	Régressive	1,88	100%

- ETAT DE CONSERVATION MAUVAIS -

Valeur moyenne de l'état de conservation
3

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	0	0%
Moyen	0	0%
Mauvais	1,88	100%
Très mauvais	0	0%

Dynamique de la végétation



Principales menaces

Toutes les pelouses calcicoles ont connu une forte régression au cours du XXème siècle, cette régression s'accroissant depuis les années 60. Les pelouses sont donc des milieux menacés de disparition à l'échelle nationale, notamment du fait de l'abandon du pastoralisme ou, à l'inverse, de l'accentuation des pratiques agricoles, ainsi que de la recolonisation forestière.

Les principales menaces identifiées sur le site sont :

- Abandon des pratiques agricoles ayant pour conséquence la fermeture du milieu
- Chargement trop important en bétail
- Mise en culture

Préconisation de gestion

- Restauration des pelouses envahies par les fourrées de prunellier (débroussaillage avec exportation des résidus de coupe)
- Entretien par la mise en place de pratiques agricoles extensives (fauche et/ou pâturage)
- Envisager une fauche d'accompagnement sur les secteurs fortement colonisés par les graminées sociales (Brachypode penné et Brome dressé)
- Interdiction des amendements

Prairies maigres de fauche de basse altitude

(*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Classe des Arrhenatheretea eliatoris

► Ordre des Arrhenatheretalia eliatoris

→ Alliance de l'Arrhenatherion eliatoris

Code EUR27 : 6510

Code CORINE Biotopes : 38.2



Composition floristique caractéristique de l'habitat

Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*)
Carotte commune (*Daucus carota*)
Centaurée des prés (*Centaurea thuillieri*)
Fétuque roseau (*Festuca arundinacea*)
Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*)

Lin bisannuel (*Linum bienne*)
Oenanthe faux-boucage (*Oenanthe pimpinelloides*)
Brome mou (*Bromus hordeaceus*)
Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*)

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat est installé sur des sols plus ou moins profonds. Situées en contexte rivulaire, ces prairies se développent sur des alluvions plutôt riches en bases, sur des sols alluviaux à bonne minéralisation. Liées à une exploitation extensive et à des sols peu enrichis en azote (prairies maigres), elles sont localisées dans les zones agricoles dans lesquelles est entretenu un régime de fauche. La floraison est souvent colorée, avec une bonne représentation des dicotylédones à floraison tardi-vernale à estivale souvent vives, mais pouvant fleurir en fin d'été et attirant les pollinisateurs.

Intérêts écologiques et valeur patrimoniale

Ces habitats participent grandement à la biodiversité des complexes pastoraux par :

- une grande diversité floristique et faunistique, notamment par l'attrait des invertébrés (papillons...)
- un régime de fauche en raréfaction
- un rôle de zone tampon pour les milieux humides situés dans les fonds de vallons

Il s'agit également d'une zone de chasse pour les chiroptères.

Organisation spatiale de l'habitat sur le site

Surface totale : 19,65 hectares (2,85% de la surface du site)

Sur le Lisos, cet habitat occupe généralement de petites surfaces réparties le long des différents cours d'eau. On le trouve la plupart du temps sur la partie au delà du lit majeur.

Diagnostic écologique

La méthode de bio-évaluation a été développée sur la base de quatre critères d'ordre biologique et écologique. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

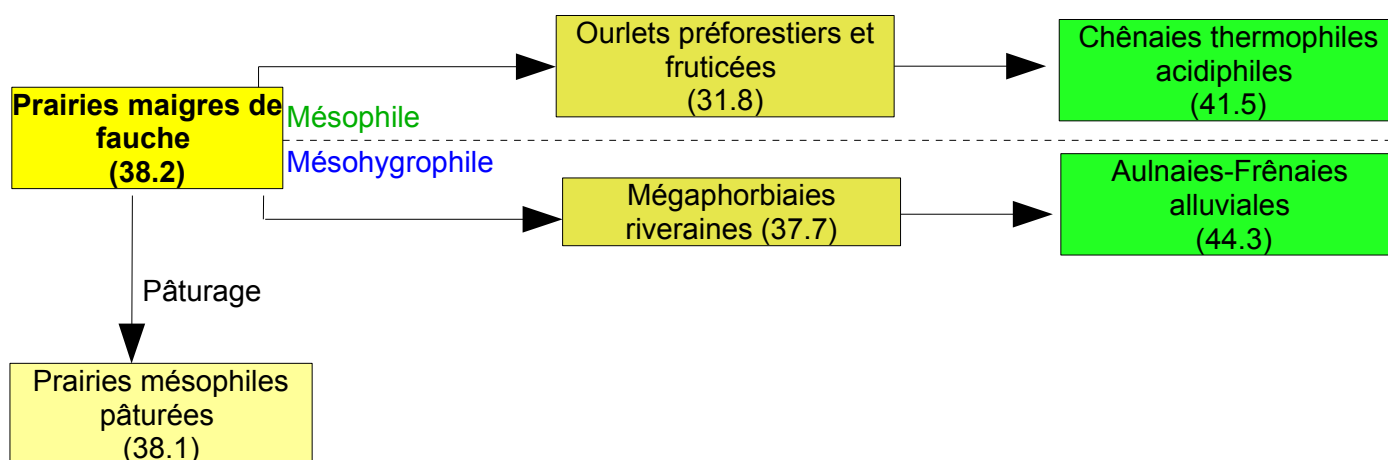
Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	2,98	15%	Nulle	2,98	15%	Progressive	0	0%
Moyenne	12,81	65%	Moyenne	16,67	85%	Stable	19,65	100%
Mauvaise	3,86	20%	Forte	0	0%	Régressive	0	0%

- ETAT DE CONSERVATION MOYEN -

Valeur moyenne de l'état de conservation
2,15

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	2,98	15%
Moyen	12,81	65%
Mauvais	3,86	20%
Très mauvais	0	0%

Dynamique de la végétation



Principales menaces

- Abandon de l'exploitation agricole et conversion éventuelle en plantation (peupliers, résineux)
- Conversion en pâturage des prairies de fauche avec un chargement important
- Retournement
- Amendements par fertilisation organique

Préconisation de gestion

- Favoriser les activités de fauche et adapter les dates de fauche
- Pratiquer un pâturage extensif
- Soutien à la conversion des prairies temporaires en prairies permanentes en gestion extensive
- Limitation des amendements

Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards

Mégaphorbiaies riveraines

Classe : Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium

► **Ordre : Convolvuletalia sepium**

→ **Alliance : Convolvulion sepium**

Code EUR27 : 6430-4

Code CORINE Biotopes : 37.71



© Benoit Duhazé – CREN Aquitaine

Composition floristique caractéristique de l'habitat

Liseron des haies (*Calystegia sepium*)

Ortie dioïque (*Urtica dioica*)

Reine des près (*Filipendula ulmaria*)

Consoude officinale (*Symphytum officinale*)

Epilobie hirsute (*Epilobium hirsutum*)

Eupatoire chanvrine (*Eupatoria cannabinum*)

Gaillet des marais (*Galium palustre*)

Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*)

Caractéristiques stationnelles

Il s'agit de végétation de hautes herbes installées en bordure nitrophiles et humides de cours d'eau et en lisière de forêts alluviales. L'habitat est liée aux cours d'eau éclairés drainant des prairies humides et occupent les espaces d'anciennes forêts alluviales détruites ou constituent les ourlets au niveau des forêts résiduelles. Ces « prairies » élevées sont soumises à des crues hivernales et printanières temporaires (sans subir d'immersions prolongées) et sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques (fertilisation, fauche, pâturage). Selon leurs situations on distinguera des communautés à ortie dioïque et liseron des haies sur des sols humides à mouillés des bords de rivières et ruisseaux, des communautés à liseron des haies et eupatoire chanvrine en lisière de forêts riveraines ou encore des communautés à baldingère faux-roseau en stations à fortes oscillations de la nappe.

La végétation de ces mégaphorbiaies se caractérise par la grande opulence des plantes qui s'y développent, en raison de conditions stationnelles particulièrement favorables d'humidité et de capacité nutritive. On peut parfois observer la présence d'espèces exotiques envahissantes (renouées du Japon, buddleia, impatience glanduleuse) dont le développement explosif peut conduire à la disparition des espèces de l'habitat. Elles se transforment progressivement par l'implantation d'arbustes (saules) et d'arbres de forêts riveraines vers lesquelles elles évoluent et réapparaissent dans les cycles forestiers qui animent la dynamique de ces milieux. Il s'agit donc de milieux souvent fugaces.

Intérêts écologiques et valeur patrimoniale

Ces mégaphorbiaies n'abritent en général que des espèces relativement communes (nitrophiles). Établies cependant à l'interface de l'hydrosystème et de la forêt alluviale ou des milieux ouverts adjacents, elles ont un rôle écologique fondamental et possèdent une forte biodiversité. Elles jouent un rôle tampon pour les cours d'eau vis à vis des pollutions en provenance des bassins versants, d'autant plus important qu'elles sont en contact direct avec les ruisseaux. Les mégaphorbiaies constituent également des groupements végétaux peu fréquents du fait de la répartition limitée à une partie du linéaire du cours d'eau. Aussi, la floraison souvent luxuriante des fleurs attire de nombreux insectes phytophages et permet la pollinisation des plantes. Le milieu est souvent fréquenté par le vison d'Europe.

Organisation spatiale de l'habitat sur le site

Surface totale : 3,03 hectares (0,44% de la surface du site)

Cet habitat se trouve rarement le long du Lisos car l'agriculture est bien présente. En effet, ces mégaphorbiaies sont issues de l'abandon des pratiques agricoles sur les prairies humides. C'est pourquoi lorsque des parcelles sont mises en jachère, on voit apparaître cet habitat en complexe avec les espèces de la friche agricole. Il apparaît également au sein des plantations de peupliers ouverte.

Diagnostic écologique des Mégaphorbiaies riveraines

La méthode de bio-évaluation a été développée sur la base de quatre critères d'ordre biologique et écologique. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	0	0%	Nulle	0	0%	Progressive	0,77	25%
Moyenne	1,91	63%	Moyenne	2,37	78%	Stable	0	0%
Mauvaise	1,13	37%	Forte	0,67	22%	Régressive	2,26	75%

- ETAT DE CONSERVATION MAUVAIS -

Valeur moyenne de l'état de conservation
3

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	0	0%
Moyen	0,77	25%
Mauvais	1,59	53%
Très mauvais	0,67	22%

Diagnostic écologique de toutes les Mégaphorbiaies

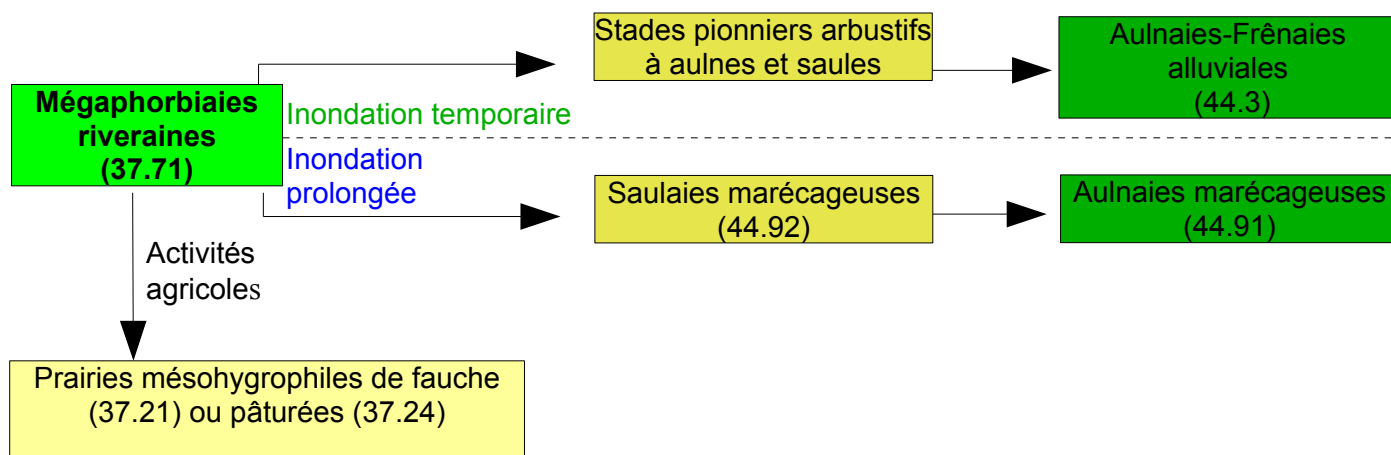
Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	0,1	1%	Nulle	0,29	3%	Progressive	0,94	11%
Moyenne	6,65	74%	Moyenne	7,74	87%	Stable	5,73	64%
Mauvaise	2,18	24%	Forte	0,91	10%	Régressive	2,26	25%

- ETAT DE CONSERVATION MAUVAIS -

Valeur moyenne de l'état de conservation
2,48

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	0,1	1%
Moyen	5,74	64%
Mauvais	2,43	27%
Très mauvais	0,67	7%

Dynamique de la végétation



Intérêt écologique pour le Vison d'Europe

La méthode de qualification de l'intérêt écologique d'un habitat a été réalisée à dire d'expert sur la base de ses caractéristiques stationnelles et de son état de conservation. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

Mégaphorbiaies riveraines

Intérêt pour le vison d'Europe	Surface (ha)	Taux
Fort	2,37	78%
Moyen	0,54	18%
Faible	0,12	4%

Toutes les Mégaphorbiaies

Intérêt pour le vison d'Europe	Surface (ha)	Taux
Fort	2,61	29%
Moyen	0,71	8%
Faible	5,61	63%

Principales menaces

- Travaux de correction des rivières et réductions des lits majeurs
- Empierrement des rives
- Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée
- Plantation de peupliers
- Déprise agricole conduisant à l'embroussaillage puis au boisement naturel
- Perturbations quantitatives ou qualitatives de l'eau en provenance des bassins versants

Préconisation de gestion

- veiller aux travaux effectués sur le cours longitudinal du cours d'eau ou sur les berges du cours d'eau
- veiller à la protection de l'hydrosystème, de sa dynamique, de son environnement alluvial
- maintenir des pratiques agricoles très extensives
- lutter contre l'invasion des pestes végétales (espèces exotiques envahissantes)
- équilibrer les surfaces de mégaphorbiaies et de forêts alluviales

Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards

Lisières forestières

Classe : Galio aparines-Urticetea dioicae
► Ordre : *Galio aparines-Alliarion petiolatae*
→ Alliance : *Aegopodium podagrariae*
→ Alliance : *Geo urbani-Alliarion petiolatae*

Code EUR27 : 6430-6 – 6430-7
Code CORINE Biotopes : 37.72



Composition floristique caractéristique de l'habitat

Reine des près (*Filipendula ulmaria*)
Egopode podagraire (*Aegopodium podagraria*)
Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)

Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)
Compagon rouge (*Silene dioica*)
Cerfeuil des près (*Anthriscus sylvestris*)

Caractéristiques stationnelles

Cet habitat est installé sur des sols en général non engorgés et qui ne sont pas régulièrement touchés par des crues apportant des alluvions ; il s'observe sur des sols frais (flore souvent hydrocline) et riches en azote. Il se retrouve en ceinture haute sur les berges plus ou moins boisées. L'habitat propose une composition floristique assez variable car la proximité de la forêt peut entraîner la présence de nombreuses espèces accidentelles. Par rapport à l'habitat 6430-4 (Mégaphorbiaies riveraines), ces ourlets se distinguent par leur largeur très réduite mais également par leur forte richesse en rudérales, nitrophiles et exotique.

Sur le site on distingue deux types de faciès :

- **Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi héliophiles (6430-6)** : ces végétations sont situées au niveau des lisières externes ou le long des grandes ouvertures forestières (coupes, sentes, dessertes), en position héliophile à semi-héliophile.

- **Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7)** : ces végétations sont situées au niveau des lisières externes ou le long des grandes ouvertures forestières (coupes, sentes, dessertes) en position semi-sciaphile à sciaphile.

Intérêts écologiques et valeur patrimoniale

Ces lisières n'abritent en général que des espèces relativement communes (nitrophiles). Établis cependant à l'interface de l'hydrosystème et de la forêt alluviale, elles ont un rôle écologique fondamental car elles participent à la mosaïque des milieux alluviaux et possèdent une forte biodiversité. Leur situation en écotone fait de ces habitats des milieux refuges pour de nombreuses espèces et une voie de circulation privilégiée (corridor écologique). Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), concernée par l'annexe II de la Directive Habitat, y trouve des niches intéressantes. De nombreux insectes sont aussi inféodés à ce type de milieux.

Organisation spatiale de l'habitat sur le site

Surface totale : 5,9 hectares (0,85% de la surface du site)

Habitat caractérisant les lisières naturelles des massifs forestiers, il se localise au niveau des forêts alluviales (44.3) ou alors des chênaies-charmaies (41.2) de fond de vallon. Il est ainsi réparti en liseré étroit et relativement continu le long du cours d'eau comme l'est l'aulnaie-frênaie. De ce fait, c'est un habitat fréquent sur le site mais toujours sur une très faible surface.

Diagnostic écologique des Lisières forestières

La méthode de bio-évaluation a été développée sur la base de quatre critères d'ordre biologique et écologique. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	0,1	2%	Nulle	0,29	5%	Progressive	0,17	3%
Moyenne	4,74	80%	Moyenne	5,37	91%	Stable	5,73	97%
Mauvaise	1,06	18%	Forte	0,24	4%	Régressive	0	0%

- ETAT DE CONSERVATION MOYEN -

Valeur moyenne de l'état de conservation
2,35

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	0,1	2%
Moyen	4,97	84%
Mauvais	0,83	14%
Très mauvais	0	0%

Diagnostic écologique de toutes les Mégaphorbiaies

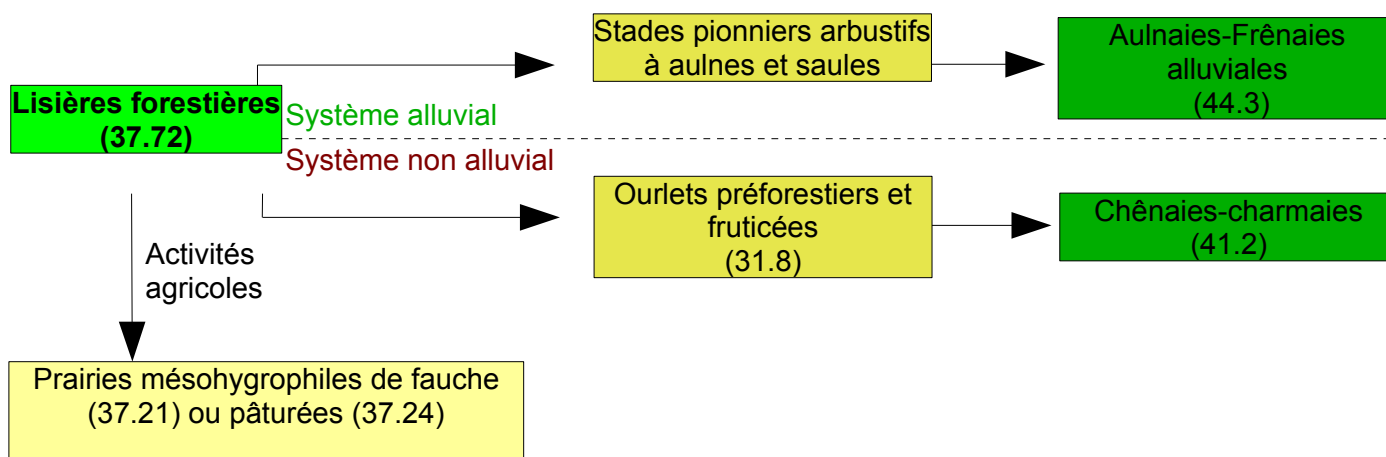
Typicité	Surface (ha)	Taux	Dégradation	Surface (ha)	Taux	Dynamique	Surface (ha)	Taux
Bonne	0,1	1%	Nulle	0,29	3%	Progressive	0,94	11%
Moyenne	6,65	74%	Moyenne	7,74	87%	Stable	5,73	64%
Mauvaise	2,18	24%	Forte	0,91	10%	Régressive	2,26	25%

- ETAT DE CONSERVATION MAUVAIS -

Valeur moyenne de l'état de conservation
2,48

État de conservation	Surface (ha)	Taux
Bon	0,1	1%
Moyen	5,74	64%
Mauvais	2,43	27%
Très mauvais	0,67	7%

Dynamique de la végétation



Intérêt écologique pour le Vison d'Europe

La méthode de qualification de l'intérêt écologique d'un habitat a été réalisée à dire d'expert sur la base de ses caractéristiques stationnelles et de son état de conservation. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Ils sont issus de l'analyse de l'évaluation de la qualité de chaque individu d'habitat.

Lisières forestières

Intérêt pour le vison d'Europe	Surface (ha)	Taux
Fort	0,23	4%
Moyen	0,17	3%
Faible	5,5	93%

Toutes les Mégaphorbiaies

Intérêt pour le vison d'Europe	Surface (ha)	Taux
Fort	2,61	29%
Moyen	0,71	8%
Faible	5,61	63%

Fiches espèces



Vison d'Europe

Mustela lutreola

Code Natura 2000 : 1356*

Espèce prioritaire

Classification

Mammifères – Carnivores - Mustélinés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge UICN : menacé d'extinction
- Liste rouge française : en danger



Description

- Tête brune à l'exception de deux croissants blancs purs bordant les lèvres supérieure et inférieure
- Oreilles rondes et petites dépassent à peine de la fourrure
- Corps mince et allongé
- Pelage franchement brun foncé et poil de bourre gris foncé
- Taille variable, mâles sensiblement plus grands que les femelles

Reproduction

Le mâle et la femelle vivent séparés et ne se retrouvent qu'à l'époque du rut qui survient entre le mois de janvier et de février. La gestation dure 43 jours. La femelle donne naissance de deux à sept jeunes d'avril à juin. Pour la mise bas et l'élevage des jeunes, la femelle choisit un terrier au bord de l'eau, un éboulis rocheux, un amas de branches ou un touradon de laïches dans lequel elle pratique un trou latéral au-dessus du niveau de l'eau. Les gîtes d'élevage sont souvent tapissés de feuilles de graminées ou de Carex. Le sevrage se produit après dix semaines environ. La maturité sexuelle intervient à l'âge de un an.

Régime alimentaire

Prédateur opportuniste et généraliste, son régime alimentaire varie en fonction de la diversité de la faune, de la saison, de la disponibilité et de l'accessibilité des ressources. Cependant, ses proies sont la plupart du temps liées aux milieux aquatiques. Ainsi son régime alimentaire est constitué d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères, de poissons et occasionnellement de reptiles et d'insectes.

Habitats et occupation de l'espace

Le Vison d'Europe est strictement inféodé aux zones humides situées dans les lits majeurs des cours d'eau. Les milieux les plus recherchés sont les habitats les plus hygrophiles. Il utilise des domaines vitaux strictement linéaires s'étendant le long des vallées. Son domaine vital peut varier de 2,1 km à plus d'une quinzaine de kilomètres de rivière. Les types de milieux les plus utilisés sont les boisements et prairies inondables : aulnaies à Carex, saulaies, magnocariçaies, prairies à juncs,

Importance du site pour l'espèce

Le réseau hydrographique du Lisos se trouve au cœur de l'aire de distribution du Vison d'Europe, c'est pourquoi il s'intègre dans les sites potentiels d'accueil de l'espèce.

La présence de l'espèce est avérée sur le site du Lisos. Il a été capturé en 1999 lors des différentes sessions de piégeages (Source : GREGE, 2003).

L'Aquitaine a une responsabilité particulière pour la conservation de l'espèce au niveau européen.

Menaces

Aucune étude n'a jamais permis de mettre clairement en évidence les raisons exactes de la disparition du Vison d'Europe. Les hypothèses les plus généralement avancées sont :

- un goulot d'étranglement génétique
- le développement d'une pathologie
- la mortalité accidentelle (collisions routières, destructions lors d'opérations de piégeage)
- la destruction indirecte par empoisonnement
- la destruction des habitats
- la dégradation de la qualité chimique de l'eau et des habitats en général
- la compétition avec le Vison d'Amérique

Moyens de conservation

- Poursuivre et développer les recherches en cours afin d'approfondir les connaissances relatives aux exigences écologiques de l'espèce et aux causes de régression
- Assurer la protection et la restauration de ses habitats
- Combattre les causes directes de mortalité et les facteurs de déclin pressentis
- Sensibiliser le public, informer les usagers des zones humides et former les gestionnaires des milieux

Indicateurs de suivi

- Surface d'habitats préférentiels et favorable
- Campagnes de piégeage
- Nombre d'ouvrages hydrauliques transparents
- Nombre de collisions routière
- Suivi des peuplements piscicoles

Loutre d'Europe

Lutra lutra

Code Natura 2000 : 1355

Classification

Mammifères – Carnivores - Mustélinés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge UICN : quasi-menacée
- Liste rouge française : à préoccupation mineure



Extrait de Inventaire de la faune de France
Nathnan – MNHN, Paris 1992

Description

- Taille : 79-90 cm pour le corps ; 30-45 cm pour la queue.
- Poids : 5-12 kg.
- Pelage de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones plus claires sur les parties ventrales.
- Longévité : 16 ans.
- Chez cette espèce, il existe un dimorphisme sexuel bien marqué, les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large, front convexe, lèvre épaisse, rhinarium épais et large...).

Reproduction

L'accouplement est étalé au cours de l'année et à lieu dans l'eau. Après une gestation d'environ 60 jours, la femelle met au monde 2 (parfois 3-4) loutrons qui ne seront sevrés qu'à huit mois. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Hormis la période d'appariement et d'élevage, les loutres vivent généralement solitaires.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Aucune spécialisation spécifique n'a été mise en évidence ; la Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes... Son régime peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage...).

Habitats et occupation de l'espace

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûr, pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant).

Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal. Le comportement social est de type individualiste, la territorialité est dite « intra-sexuelle ». Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus.

Menaces

- La mortalité accidentelle (collisions routières, destructions lors d'opérations de piégeage)
- La destruction indirecte par empoisonnement
- La destruction des habitats
- La dégradation de la qualité chimique de l'eau et des habitats en général
- La raréfaction des peuplements piscicoles

Moyens de conservation

- Amélioration des connaissances sur sa répartition sur le site par recherche d'indices de présence
- Assurer la protection et la restauration de ses habitats
- Combattre les causes directes de mortalité et les facteurs de déclin pressentis
- Sensibiliser le public, informer les usagers des zones humides et former les gestionnaires des milieux
- Suivi scientifique
- Toute action en faveur du Vison d'Europe sera également favorable à la Loutre

Indicateurs de suivi

- Surface d'habitats préférentiels et favorable
- Campagnes de piégeage
- Nombre d'ouvrages hydrauliques transparents
- Nombre de collisions routières
- Suivi des peuplements piscicoles

Agrion de Mercure

Coenagrion mercuriale

Code Natura 2000 : 1044

Classification

Insectes –Odonates - Coenagrionidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge UICN : quasi-menacée
- Liste rouge française : en danger



© Mikael PAILLET

Description

Adultes : habitus de type zygoptère : forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques. Le mâle a l'abdomen bleu ciel à dessins noirs dont le segment 2 avec une macule généralement en forme de U posé sur un élargissement très marqué partant de la base et ressemblant souvent à une tête de taureau. La femelle a l'abdomen dorsalement presque entièrement noir bronzé.

Larve : habitus de type zygoptère : forme grêle et allongée, trois lamelles caudales. L'identification est difficile et nécessite un ouvrage d'identification récent (HEIDEMANN et SEIDENBUSCH, 1993).

Reproduction

Période de vol : les adultes apparaissent en avril-mai; la période de vol se poursuit jusqu'en août-septembre.

Ponte : de type endophyte. La femelle accompagnée par le mâle (tandem) insère ses oeufs dans les plantes aquatiques ou riveraines (nombreuses espèces végétales utilisées). La femelle pénètre parfois entièrement dans l'eau y entraînant quelquefois le mâle.

Développement embryonnaire : l'éclosion a lieu après quelques semaines selon la latitude et l'époque de ponte. Sauf cas particulier, il n'y a pas de quiescence hivernale.

Développement larvaire : il s'effectue en 12 à 13 mues et, habituellement en une vingtaine de mois (l'espèce passant deux hivers au stade larvaire).

Régime alimentaire

Larves : carnassières. Elles se nourrissent de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés. Comme chez la majorité des espèces, la nature des proies varie selon le stade larvaire et la période de l'année.

Adultes : carnassiers. À partir d'un support, l'adulte attrape au vol les petits insectes qui passent à proximité (diptères...).

C'est est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable, situés dans les zones bien ensoleillées (prairies, friches, en forêt dans les clairières, etc.) et assez souvent en terrains calcaires. La végétation est constituée par les laiches, les joncs, les glycéries, les menthes, les berles, les callitriches, les cressons, les roseaux... Les larves se tiennent dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des héliophytes et autres plantes riveraines.

À la suite de l'émergence (métamorphose) l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. À la suite de cette période de maturation sexuelle dont la durée est surtout fonction de la climatologie (une dizaine de jours en général), les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu durant les périodes qui ne réclament pas la présence de l'eau (zones de maturation sexuelle, d'alimentation, de repos, d'abris). Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...).

Importance du site pour l'espèce

Etant donné la répartition et l'abondance de l'espèce sur le territoire français, le site de la Saye et du Meudon n'a pas de rôle prépondérant dans la sauvegarde de l'espèce. Tout au plus, il lui offre de nombreux habitats.

Menaces

- Destruction des zones humides
- Curage, recalibrage et canalisation des petits cours d'eau
- Drainage
- Intensification de l'élevage
- Fermeture du cours d'eau (diminution de l'ensoleillement)
- Disparition des habitats herbacés périphériques, suite à leur conversion en labours, à l'endiguement ou au bétonnage des berges...

Moyens de conservation

Si la conservation des populations est avant tout tributaire d'une protection stricte de la qualité des eaux et du maintien d'un régime hydrologique adapté, divers travaux de gestion des lits mineurs et de leurs berges sont susceptibles de favoriser le maintien ou de permettre l'augmentation des effectifs de certaines populations, et la recolonisation progressive de linéaires dépeuplés.

- Éviter la fermeture complète des berges ensoleillées : sur des cours d'eau déjà très embroussaillés où subsistent des micro populations, l'accroissement des sites de reproduction peut être obtenu par l'éclaircissement à intervalles réguliers de petits linéaires de rives (minimum 10 m).

- Conserver ou recréer des bandes herbacées de 10 mètres de largeur le long des berges en zone de labours.

Indicateurs de suivi

- Suivi de l'espèce par transect classique ou non ajusté

Cuivré des marais

Lycaena dispar

Code Natura 2000 : 1060

Classification

Insectes – Lépidoptères - Lycaenidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge française : en danger



Description

Adulte : Dessus de l'aile

- **mâle** : le dessus des ailes est rouge doré avec une bande marginale noire, fortement ombrée de noir sur le bord anal. Présence d'une virgule discoïdale noire sur chaque paire d'ailes.

- **femelle** : le dessus des ailes est orangé, plus terne que chez le mâle. La bande marginale est large et les ailes antérieures sont ponctuées de 2 taches noires dans la cellule discoïdale et de nombreux points noirs dans les cellules postdicales.

Dessous de l'aile

Semblable chez les deux sexes. La couleur de fond de l'aile antérieure est orangée. 3 points noirs sont visibles dans la cellule ainsi qu'un alignement régulier de ponctuations noires alignées régulièrement et cernées de taches discales blanches. L'aile postérieure est colorée d'un gris-bleu pâle caractéristique, avec une marge orange bordée intérieurement de chevrons blancs et noirs.

Chenille : elle est de couleur verte ou jaune-vert, difficilement repérable sur le terrain. Elle mesure de 23 à 25 mm au dernier stade. La couleur verte vire au brun en phase de prénymphose.

Chrysalide : la chrysalide est jaune brunâtre et mesure 14 mm. Elle vire au noir peu avant l'éclosion.

Reproduction

Œufs : les périodes de ponte sont les mêmes que les périodes de vol des adultes.

Chenilles : il y a cinq stades larvaires. La durée de vie des chenilles non diapausantes est en moyenne de 25 jours. Les chenilles reprennent leur activité à la mi-avril, dès que les conditions climatiques le permettent.

Chrysalides : la nymphose des chenilles hivernantes a lieu au cours du mois de mai et dure entre 12 et 16 jours.

Adultes : la première génération s'observe à partir du 15 mai jusqu'à la fin juin. Les adultes ont une durée de vie moyenne de huit à dix jours. Les papillons de la génération printanière sont de grande taille et très colorés alors que ceux de la seconde et troisième génération sont plus petits. La deuxième génération s'observe de juillet à août et la troisième de septembre à octobre.

Régime alimentaire

Chenilles : elles sont phytophages. Les plantes hôtes appartiennent au genre *Rumex* (polygonacées).

Adultes : floricoles, ils ont été observés sur les Menthes (*Mentha* ssp.), la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*), la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), le Lythrum salicaria (*Lythrum salicaria*), l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), la Berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*) et l'Origan (*Origanum vulgare*).

Habitats et occupation de l'espace

L'espèce se rencontre principalement en plaine dans des prairies humides avec une hauteur d'herbe variable (0,20 à 1,50 m). Il fréquente également les marais, les prés à litière et les bordures de ruisseaux et de fossés humides. Les milieux doivent être ouverts et ensoleillés. Dans de nombreuses zones, suite à une fragmentation importante de l'habitat potentiel, les populations se limitent à de petits îlots le long de fossés humides rarement fauchés.

Les adultes peuvent s'éloigner de plusieurs kilomètres de leur lieu d'origine ce qui leur permet de coloniser de nouveaux biotopes. Les mâles ont un comportement territorial. Ils se tiennent sur une plante un peu surélevée par rapport au reste de la végétation, défendant leur territoire vis-à-vis des autres mâles sur un rayon d'environ 20 m aux alentours. Ce perchoir est toujours situé dans des zones ouvertes.

Importance du site pour l'espèce

Le faible nombre de stations ou de sites d'observation connus et la faiblesse des effectifs observés ces dernières années sur les sites réguliers confère au Cuivré des marais un statut d'espèce rare et très localisée.

Le site de la Saye et du Meudon a un rôle important pour la conservation de l'espèce.

Menaces

Les principales menaces sur l'espèce sont les mêmes que celles observées pour la majorité des espèces inféodées aux zones humides et sont relatives à la diminution des habitats favorables à l'espèce.

Les principales causes directes de régression des populations qui peuvent être avancées sont les suivantes :

- assèchement des zones humides et transformation des prés humides en cultures intensives (maïs)
- banalisation des prairies de fauche et disparition des plantes hôtes par la fertilisation et l'utilisation de produits phytosanitaires
- drainage (arrêt des inondations) et abaissement de la nappe phréatique (sécheresse, irrigation, pompages, etc...)
- augmentation du nombre des fauches annuelles (notamment celles pratiquées en juillet-août) ou abandon de la gestion des prés à litière et la fermeture des milieux, notamment par la plantation de milieux ouverts
- consommation d'espaces naturels par l'urbanisation

La disparition des corridors écologiques permettant des échanges fonctionnels entre les sous-populations à l'échelle régionale est également un facteur de régression de l'espèce.

Moyens de conservation

- Préservation des zones humides de tous travaux d'aménagement, de drainage, d'intensification agricole ou de plantation d'arbres
- Optimisation de la gestion des stations connues du Cuivré des marais par une meilleure connaissance de la phénologie, des zones de vol des imagos, des zones de ponte et la mise en place de fauches adaptées : fauche hivernale (après le 1er octobre) et/ou mise en place de zones refuges tournantes à fauche année n+1, notamment dans les secteurs riches en Rumex. Sur les prairies où la fauche tardive (après le 1er octobre) n'est pas envisageable, on cherchera à éviter la fauche, notamment des secteurs riches en Rumex, durant la période de vol des imagos (de mai à octobre) et si possible en mettant en place des zones refuges. Pour les bords de cours d'eau et les bandes enherbées potentiellement favorables (strate herbacée ensoleillée, présence de Rumex), la fauche doit être réalisée pendant la période hivernale (après le 1 octobre).
- Restauration d'habitats favorables pour renforcer les populations et améliorer leur état de conservation. Il s'agira d'identifier de proche en proche les sites potentiels de reproduction (milieux ouverts, présence de Rumex) et mettre en place des modalités de gestion adaptées, même sur de petites surfaces.

Indicateurs de suivi

- Suivi de l'évolution de la surface de l'habitat de l'espèce
- Suivi de l'espèce par transect classique ou non ajusté

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia

Code Natura 2000 : 1065

Classification

Insectes – Lépidoptères - Nymphalidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II
- Convention de Berne : annexe II
- Liste rouge UICN : en danger
- Liste rouge française : en danger



Description

Adultes : les ailes, de couleur générale fauve pâle, présentent un aspect chamarré avec une alternance de taches orangées, noires, blanchâtres à jaunes sur leur face supérieure. La femelle est de même couleur et généralement plus grande que le mâle.

Chenille : son corps est noir avec de nombreuses spicules très ramifiées. On observe une bande dorsale formée d'un semis abondant de taches blanches et une bande latérale, au niveau des stigmates, formée de grandes macules blanches peu nombreuses. Sa taille est en moyenne de 27 mm au dernier stade larvaire.

Chrysalide : elle est blanche avec des taches noires et oranges.

Reproduction

Oeufs : ils sont pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte. Le nombre d'œufs lors de la première ponte est généralement important et peut atteindre 300. Ce nombre diminue fortement pour les actes de ponte suivants.

Chenilles : on observe six stades larvaires. Les trois premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire édifié par les chenilles sur la plante hôte et déplacé au fur et à mesure de la consommation des feuilles. Elles entrent en diapause à la fin de l'été au quatrième stade larvaire. La levée de la diapause intervient généralement au printemps et dépend des conditions climatiques. Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit. Très vite, elles se dispersent. Elles s'alimentent « en solitaire » au sixième stade larvaire.

Chrysalides : la nymphose a lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte. Elle dure d'une quinzaine de jours à trois semaines et se produit de fin mars au mois de juin ou juillet, en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu.

Adultes : la période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet (en fonction de l'altitude, de la latitude et du type de milieu).

Régime alimentaire

Chenille : les plantes-hôtes sont la succise des prés (*Succisa pratensis*) pour *E. aurinia aurinia*, la centauree scabieuse (*Centaurea scabiosa*) et la scabieuse colombaria (*Scabiosa columbaria*) pour *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia*.

Adultes : ils sont floricoles. On les observe sur les anthemis (*Anthemis* sp.), les chardons (*Carduus* sp.), les centaurees (*Centaurea* sp.), les cirses (*Cirsium* sp.), les globulaires (*Globularia* sp.), les épervières (*Hieracium* sp.), la potentille tormentille (*Potentilla erecta*), les renoncules (*Ranunculus* sp.), la bétoune (*Stachys officinalis*)...

L'écotype *E. aurinia aurinia* se rencontre dans des biotopes humides où se développe la plante hôte. Les milieux sont divers : prairies humides, tourbières... L'écotype peut se rencontrer jusqu'à 1850 mètres. Un effectif important de succise des prés semble être un élément important pour l'établissement d'une colonie.

L'écotype *E. aurinia aurinia* forme *xeraurinia* fréquente les pelouses calcicoles sèches et les prairies maigres.

Importance du site pour l'espèce

A l'échelle de la région, l'habitat est généralement très fragmenté. Les populations ont une dynamique de type métapopulation avec des processus d'extinction et de recolonisation locales.

A une plus large échelle, le Damier de la Succise est bien présent en France. Cependant, concernant les populations liées aux milieux humides, elles ont fortement décliné dans toute l'Europe.

Sur le site, c'est l'écotype *E. aurinia* forme *xeraurinia* qui a été rencontré.

Étant donné la répartition et l'abondance de l'espèce sur le territoire français, le réseau hydrographique n'a pas de rôle prépondérant dans la sauvegarde de l'espèce.

Menaces

La disparition des habitats favorables est la cause essentielle du déclin observé. L'intensification agricole, l'afforestation ou la recolonisation arbustive sont à l'origine de la régression des prés maigres riches en succise et des pelouses sèches à scabieuse. La fragmentation des populations accélère le processus. En effet, l'isolement de plus en plus accusé des dernières populations rend très improbable toute recolonisation après extinction locale. Ceci expliquerait pourquoi des habitats apparemment encore adéquats ne sont plus occupés par l'espèce.

Les menaces potentielles identifiées sur le site sont :

- l'assèchement des zones humides
- l'amendement des prairies en nitrates
- la gestion des milieux par un pâturage ovin
- la fauche pendant la période de développement larvaire

Moyens de conservation

- Maintenir des milieux semi-naturels herbacés maigres, dans la mesure du possible "interconnectés"
- Favoriser une densité minimale de la plante nourricière pour permettre l'établissement et le maintien du papillon ainsi qu'une "bonne" diversité et abondance en plantes nectarifères pour assurer le maintien des populations
- Favoriser la présence de lisières forestières ou de bosquets arborés qui semble indispensable à l'établissement d'une colonie reproductrice

La mise en place d'un système de fauche compatible avec le maintien de l'espèce apparaît la mesure de gestion la plus intéressante pour les populations françaises. Ce mode de gestion doit être utilisé de façon très modérée sur les sites abritant l'espèce.

Indicateurs de suivi

- Suivi de l'évolution de la surface de l'habitat de l'espèce
- Suivi de l'espèce par transect classique ou non ajusté

Lamproïe marine

Petromyzon marinus

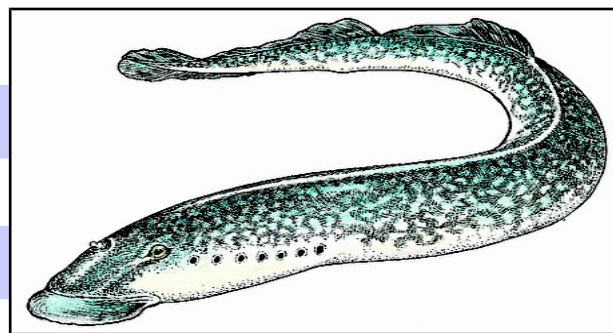
Code Natura 2000 : 1095

Classification

Poissons – Pétromyzoniformes - Pétromyzontidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II
- Convention de Berne : annexe III
- Liste rouge UICN : vulnérable
- Liste rouge française : faible risque (quasi menacé)



Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune menacée en France, Nathan-MNHN, Paris, 1994.

Description

Corps nu anguilliforme lisse et sans écaille

Sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête par où l'eau qui a transité dans l'appareil branchial est évacuée.

Bouche infère dépourvue de mâchoire et constituée en ventouse. Le disque oral qui, ouvert, a un diamètre plus large que le corps, est bordé de papilles aplaties et couvert de nombreuses dents cornées jaunâtres disposées en séries radiales.

Deux nageoires dorsales impaires sont séparées, la seconde est contiguë à la caudale, pas de nageoires paires

Taille en moyenne de 80 cm (900-1 000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg

Coloration jaunâtre, marbré de brun sur le dos

Lors de la reproduction, les mâles possèdent un bourrelet dorsal proéminent et une papille urogénitale saillante, les femelles sont caractérisées par un bourrelet anal et l'apparition d'une nageoire anale.

Reproduction

La reproduction a lieu de fin avril à fin mai à des températures de 15 à 18°C sur des zones typiques: faciès de plat-courant (> 40 cm/s) et profond (> 50 cm). L'espèce construit un vaste nid en forme de cuvette (diamètre pouvant atteindre 2 m), les mâles remanient en premier le substrat constitué de galets et de graviers. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction. Après 10-15 jours les larves ammocètes éclosent et s'enfouissent dans le sable du nid. Après 35-40 jours (10 mm) elles gagnent les "lits d'ammocètes", zones abritées et sablo-limoneuses pour rester dans un terrier pendant 5 à 7 ans. La métamorphose a lieu à une taille de 130-150 mm (en août-octobre). Les subadultes dévalent la rivière la nuit en automne et gagnent la mer en hiver. Leur croissance marine, rapide, dure probablement deux ans, en parasitant diverses espèces de poissons.

Régime alimentaire

La larve enfouie dans la vase filtre les micro-organismes (diatomées, algues bleues, débris organiques). Les adultes vivent en mer, en parasites, fixés par leur ventouse sur des poissons dont ils râpent la chair qu'ils consomment pour ensuite en absorber le sang: aloses (*Alosa spp.*), éperlans (*Osmerus eperlanus*), harengs (*Clupea harengus*), lieus jaunes (*Pollachius pollachius*), saumons (*Salmo spp.*), mulets, morues (*Gadus morhua*).

Habitats et occupation de l'espace

La Lamproie marine est l'une des plus grandes espèces parasites anadromes. A la fin de l'hiver, elle quitte les eaux côtières et remonte, la nuit, dans les rivières jusqu'à plus de 500 km de la mer. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

La Lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Elle recherche en remontant les rivières, les radiers (fonds graveleux) pour s'accoupler et pondre, elle affectionne les cours d'eau aux berges naturelles et diversifiées présentant des banquettes sédimentaires (sable et vase) nécessaires au développement de son stade larvaire. (je ne sais pas si c'est vrai pour la lamproie marine)

Menaces

Les activités anthropiques morcellent la répartition géographique de l'espèce et modifient les conditions de remontée et d'accès aux zones de frayères qui sont déterminantes pour la Lamproie marine.

L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves.

Moyens de conservation

- Améliorer et garantir durablement la qualité de l'eau et des sédiments
- Réhabiliter les zones de cours d'eau dégradées (rectification, canalisation ou pollution)
- Aménager les ouvrages pour permettre la libre circulation de l'espèce dans les deux sens entre
- l'amont de la rivière et la mer.
- Arrêt des recalibrages et des dragages pour préserver le biotope naturel
- Identifier les zones importantes pour la reproduction et s'assurer de leur préservation.

Indicateurs de suivi

- Inventaires (pêches électriques)
- Suivi de l'espèce et des frayères
- Suivi de la qualité de l'eau

Lamproïe de Planer

Lampetra planeri

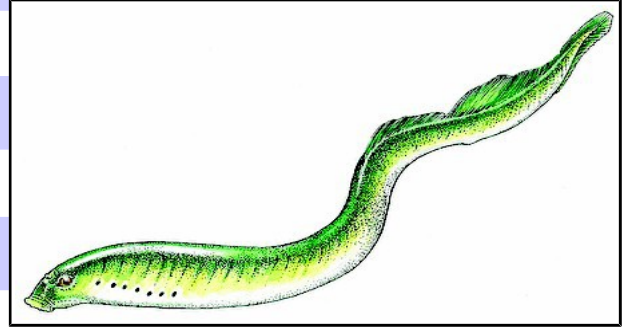
Code Natura 2000 : 1096

Classification

Poissons – Pétromyzoniformes - Pétromyzontidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II
- Convention de Berne : annexe III
- Liste rouge UICN : faible risque (quasi menacé)
- Liste rouge française : faible risque (quasi menacé)



Dessin de Victor Nowakowski

Extrait de Inventaire de la faune de France
Nathnan – MNHN, Paris 1992

Description

- Corps nu anguilliforme, recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écaillés, sécrétant un abondant mucus
- Dos bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche
- Deux nageoires dorsales plus ou moins contiguës chez les adultes
- Bouche infère et circulaire située au centre d'un disque oral étroit bordé de larges papilles rectangulaires
- Sept paires de sacs branchiaux, plaque maxillaire large et garnie d'une dent robuste de chaque côté
- Femelles plus grande que les mâles, taille moyenne de 9 à 15 cm

Reproduction

La reproduction se déroule en avril-mai sur un substrat de gravier et de sable, dans des eaux comprises entre 8 et 11°C, sur des faciès de plat-courant (>40 cm/s) et profond (>50 cm). Le nid, ovale et petit (20 cm de large et 10 cm de profondeur), est élaboré avec des graviers et du sable par les deux sexes. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction. Après 10-15 jours, les larves ammocètes (5 mm) éclosent et s'enfouissent dans le sable du nid. Après 30-45 jours (10 mm), elles gagnent les « lits » d'ammocètes, zones abritées et sablo-limoneuses et reste à l'état vermiforme dans un terrier pendant 5 à 6 ans. La maturité sexuelle est atteinte à partir d'une taille de 9 à 15 mm, sans alimentation, après la métamorphose (septembre-novembre) et se poursuit jusqu'au printemps suivant.

Régime alimentaire

La larve enfouie dans la vase filtre les micro-organismes (diatomées, cyanophycées (algues bleues) ; après la métamorphose, qui s'accompagne d'une atrophie de l'appareil digestif, l'adulte qui en résulte ne se nourrit plus.

Habitats et occupation de l'espace

La Lamproïe de Planer est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

La Lamproïe de Planer affectionne les cours d'eau aux berges naturelles et diversifiées présentant des banquettes sédimentaires (sable et vase) nécessaires au développement de son stade larvaire. Elle recherche également, en remontant les rivières, les radiers (fonds graveleux) pour s'accoupler et pondre.

Importance du site pour l'espèce

Elle a été observée durant cette étude sur le réseau hydrographique du Lisos.

Du fait de la répartition de l'espèce au niveau national, la région Aquitaine n'a pas de responsabilité particulière pour la conservation de l'espèce.

Menaces

En France, les menaces proviennent de :

- l'importance de la durée de la phase larvaire qui rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves,

Cette espèce, déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction, a par ailleurs de plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison de la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau (les barrages et étangs qui empêchent la libre circulation des individus, isolent les populations et détériorent la qualité du milieu physique et de l'eau).

- les recalibrages, curages et rectifications de la rivière qui banalisent le milieu et détruisent les zones de frayère, notamment par le colmatage des graviers par des particules fines, qui prive les larves de la circulation d'eau leur assurant l'apport d'oxygène nécessaire à leur survie.

Moyens de conservation

- Améliorer et garantir durablement la qualité de l'eau
- Réhabiliter les zones de cours d'eau dégradées (rectifications, canalisation ou pollution)
- Proscrire les curages
- Aménager les ouvrages pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction
- Identifier les zones importantes pour la reproduction et s'assurer de leur préservation

Indicateurs de suivi

- Inventaires (pêches électriques)
- Suivi de l'espèce et des frayères
- Suivi de la qualité de l'eau

Lamproie de rivière

(*Lampetra fluviatilis*)

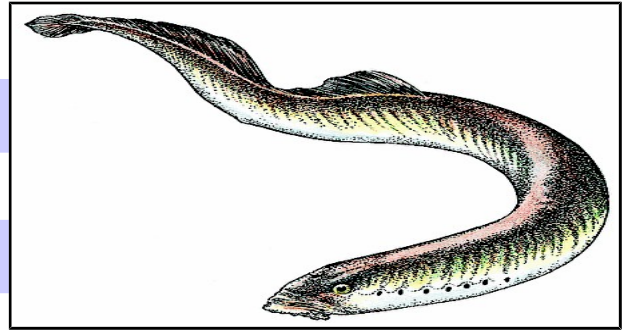
Code Natura 2000 : 1099

Classification

Poissons – Pétromyzoniformes - Pétromyzontidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II et IV
- Convention de Berne : annexe III
- Liste rouge UICN : vulnérable
- Liste rouge française : faible risque (quasi menacé)



Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune menacée en France, Nathan-MNHN, Paris, 1994.

Description

Corps nu anguilliforme lisse et sans écailles.

Sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête par où l'eau qui a transité dans l'appareil branchial est évacuée.

Bouche infère dépourvue de mâchoire et constituée en ventouse. Le disque oral qui, ouvert, a un diamètre moins large que le corps, est bordé de papilles larges et aplaties, plus longues ventralement. Absence de séries dentaires sur les champs latéraux et postérieurs du disque.

Deux nageoires dorsales impaires sont séparées, qui peuvent se réunir progressivement au cours de la maturation, la seconde, plus haute, est contiguë à la caudale.

Taille en moyenne de 25-35 cm (50-70 g) mais peut varier de 18.5 à 50 cm (30 à 150 g)

Coloration dorsale bleuâtre à brun-vert et bronzée sur les flancs

Lors de la reproduction, les mâles possèdent une papille urogénitale saillante, les femelles sont caractérisées par deux bourrelets, un post-cloacal et l'autre situé entre les deux dorsales et par l'apparition d'une pseudonageoire anale.

Reproduction

La reproduction a lieu en rivière, de mars à mai à des températures de 10 à 14°C sur des zones semblables à celles utilisées par la Lamproie marine, dans la partie moyenne des rivières et sur leur chevelu. L'espèce construit un nid en forme de cuvette (diamètre de 40 cm) est élaboré qu'avec des graviers et du sable. Il n'y a pas de survie des géniteurs après la reproduction. 5 jours après éclosion les larves ou "ammocètes" gagnent les "lits d'ammocètes", et restent enfouies de 3 à 6 ans. La métamorphose a lieu à une taille de 90-150 mm (juillet-octobre). Les subadultes dévalent la rivière la nuit surtout de mars à juin. Leur croissance marine, rapide, dure probablement 2 ans et demi à 3 ans, en parasitant les mêmes espèces de poissons que la Lamproie marine.

Régime alimentaire

La larve enfouie dans la vase filtre les micro-organismes. Les adultes vivent en mer, en parasites, fixés par leur ventouse sur des poissons dont ils râpent la chair qu'ils consomment pour ensuite en absorber le sang: aloses (*Alosa spp.*), éperlans (*Osmerus eperlanus*), harengs (*Clupea harengus*), lieus jaunes (*Pollachius pollachius*), saumons (*Salmo spp.*), mulets, morues (*Gadus morhua*).

Habitats et occupation de l'espace

La Lamproie de rivière est une espèce parasite, migratrice, amphihaline qui remonte les rivières en automne (en Garonne et Dordogne) ou au printemps pour aller y frayer en eaux courantes, sur des fonds de graviers. Les larves « ammocètes », vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

Menaces

- Dégradation générale des habitats (frayères, abri des larves ou "lits à ammocètes")
- Multiplication des barrages
- Travaux sur le lit mineur du cours d'eau avec extraction de granulats
- Pollution des cours d'eau
- L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves.

Moyens de conservation

- Améliorer et garantir durablement la qualité de l'eau et des sédiments
 - Réhabiliter les zones de cours d'eau dégradées (rectification, canalisation ou pollution)
 - Aménager les ouvrages pour permettre la libre circulation de l'espèce dans les deux sens entre l'amont de la rivière et la mer.
 - Arrêt des recalibrages et des dragages pour préserver le biotope naturel
- Identifier les zones importantes pour la reproduction et s'assurer de leur préservation.

Indicateurs de suivi

- Inventaires (pêches électriques)
- Suivi de l'espèce et des frayères
- Suivi de la qualité de l'eau

Lucane cerf-volant

Lucanus cervus

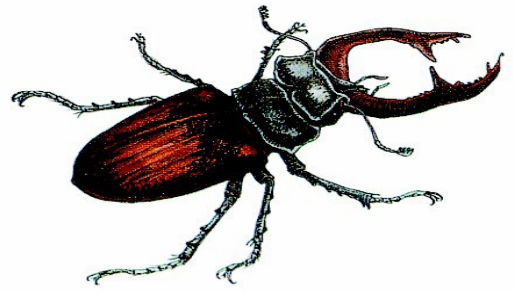
Code Natura 2000 : 1083

Classification

Insectes – Coléoptères - Lucanidés

Statut réglementaire

- Directive « Habitats » : annexe II
- Convention de Berne : annexe II



Dessin de Jean-Claude Crosson

Extrait de Inventaire de la faune de France,
Nathan-MNHN, Paris, 1992

Description

- Le plus grand coléoptère d'Europe (mâle : 3 à 9 cm ; femelle : 2 à 5 cm)
- Corps de couleur brun-noir ou noir
- Pronotum muni d'une ligne discale longitudinale lisse
- Tête plus large que le pronotum chez le mâle, l'inverse chez la femelle
- Mandibules du mâle brun rougeâtres de taille variable rappelant des bois de cerf, généralement bifides à l'extrémité et dotées d'une dent sur le bord interne médian ou post-médian
- Mandibules courtes chez la femelle
- Dimorphisme sexuel important

Reproduction

La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus.

- **Oeufs** : ils sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.
- **Larves** : il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire.
- **Nymphes** : à la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.
- **Adultes** : la période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Les mâles sont observés de mai à juillet. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

Régime alimentaire

Les larves sont saproxylophages. Elles consomment le bois mort et se développent dans le système racinaire des arbres.

L'adulte consomme la sève des arbres blessés ou dépérissants. Essentiellement liées aux chênes (*Quercus* spp.), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus, châtaignier (*Castanea sativa*), cerisiers (*Prunus* spp.), frênes (*Fraxinus* spp.), peupliers (*Populus* spp.), aulnes (*Alnus* spp.), tilleuls (*Tilia* spp.), saules (*Salix* spp.), rarement sur des conifères.

Habitats et occupation de l'espace

Le lucane cerf-volant est étroitement lié aux arbres feuillus, principalement au chêne. On le rencontre aussi bien en milieu forestier dans les grandes futaies que dans des zones ouvertes au niveau d'arbres isolés ou de haies.

L'habitat larvaire est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

Les adultes vivent sur les branches et le tronc de vieux arbres.

Menaces

- Le dessouchage détruit des habitats potentiels pour les larves
- L'enlèvement systématique du bois mort
- L'élimination des vieux arbres
- L'enrésinement des forêts

Moyens de conservation

- Conservation du bois mort au sol et des souches après coupes
- Mise en place d'un réseau de vieux arbres (îlots de vieillissement)
- Créer un réseau de parcelles feuillues dont le traitement permette la conservation de vieux arbres
- Sensibiliser les promeneurs et les habitants à l'importance de la préservation du bois mort

Indicateurs de suivi

- Surface d'habitats favorable